



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA DRÔME

Préfecture
Cabinet du Préfet
Service départemental de la
communication interministérielle

pref-communication@drome.gouv.fr

Valence, le 21 novembre 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

JOURNÉE DU 21 NOVEMBRE 2018 Point de situation à 19h30

Quelques légères perturbations perdurent sur le rond-point d'accès à la RN7 et la D807 à Saint Rambert d'Albon. Par ailleurs, la sortie Montélimar Sud de l'A7 reste fermée.

De nombreuses opérations ont été conduites aujourd'hui pour déblayer les routes, notamment à Crest et Malataverne (échangeur de Montélimar Sud). La sortie Tain-l'Hermitage (A7) est de nouveau accessible depuis la mi-journée.

Comme hier, tous les transports scolaires ont pu être mis en œuvre.

Un dépôt logistique a fait l'objet d'un déblocage avec l'appui des forces de l'ordre.

Aucune entrave à la liberté de circulation ne sera tolérée. Les contrevenants pourront notamment se voir dresser des procès verbaux pouvant aller jusqu'à 135 €.

Le préfet remercie les nombreux gendarmes, policiers, sapeurs-pompiers, fonctionnaires étatiques et territoriaux, salariés d'entreprises partenaires mobilisés depuis samedi afin d'assurer une continuité des services à la population.

Il reste attaché à la fois à la liberté de circulation et la liberté d'expression, qui doivent être conciliables au bénéfice de tout nos concitoyens.

Pour suivre l'actualité des services de l'État dans la Drôme :

Facebook : www.facebook.com/prefet26

Twitter : [@Prefet26](https://twitter.com/Prefet26)

Site internet : www.drome.gouv.fr